



Objet : **L'ORCHESTRE DES LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE, SAISON 10**

L'Orchestre des lycées français du monde (OLFM) est un dispositif fédérateur et emblématique du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Lancé en 2015, il fait coopérer et interagir des élèves, instrumentistes et choristes, d'âges et de pays différents pour un projet artistique d'envergure autour de deux passions, le français et la musique.

D'abord auditionnés grâce à des vidéos en ligne, les instrumentistes et choristes sélectionnés commenceront à échanger et travailler avec les artistes engagés auprès d'eux dans le projet, notamment via des outils numériques.

Les élèves **sélectionnés se réuniront du 29 mars au 9 avril 2024 à Bruxelles (Belgique)** pour des répétitions suivies d'un concert final le 8 avril qui **marquera le 10^e anniversaire de l'OLFM.**

[Visionnez](#) la présentation de ce projet hors du commun.

Comment candidater ?

Les instruments de l'orchestre recherchés sont les suivants : violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte et piccolo, hautbois, cor anglais, basson, clarinette, cor, trompette, trombone, tuba, timbales, piano et harpe.

Les choristes recherchés sont : soprano, ténor, alto, basse.

Les élèves intéressés, collégiens et lycéens (à partir de la 4^{ème} pour les choristes), filles ou garçons, doivent se porter candidats et candidates au plus vite avec, comme **date limite le 29 octobre 2023** :

- remplir le [formulaire de candidature en ligne](#) (connexion à travers un VPN est requise) ;

- enregistrer une vidéo comprenant deux extraits d'œuvres de leur choix (un extrait expressif et un autre technique) et renseigner le lien de la vidéo dans le formulaire de candidature mentionné ci-dessus.

L'enregistrement ne doit pas dépasser huit minutes.

Au début de la vidéo, l'élève indique son nom complet, son établissement scolaire, son pays et sa motivation. Il est possible de jouer ou chanter avec ou sans pianiste accompagnateur. Aucun enregistrement professionnel n'est attendu mais il est important de soigner la qualité du son.

Le candidat ou la candidate transmet ensuite sa vidéo préalablement déposée sur un hébergeur vidéo type YouTube, Vimeo, Dailymotion... ou sur un drive type Dropbox, Google drive... (en pensant à ouvrir les droits de consultation) en « copiant-collant » le lien URL de la vidéo dans l'espace du formulaire de candidature prévu à cet effet.

Ne pas utiliser les plateformes de transfert de fichiers de type Wetransfer car les délais de téléchargement sont limités.

- compléter le [formulaire d'accord préalable de candidature](#) (connexion à travers un VPN est requise) et l'envoyer à l'adresse électronique suivante : lfcdg.communication@gmail.com pour obtenir la signature du chef d'établissement. Après validation et signature du chef d'établissement, le déposer dans [le formulaire de candidature mentionné ci-dessus](#). Un espace est prévu à cet effet.

Les conditions et modalités de transmission des demandes seront détaillées ultérieurement.

Une contribution financière d'un montant de 200 € par participant sera demandée aux parents d'élèves pour les frais d'organisation du séjour. Les diners et nuitées seront pris en charge par les familles d'accueil.

Bonne chance aux candidates et candidats !